

Syllabus master meef 1^{er} degré

inspe.univ-nantes.fr

Sommaire

I. La logique d'ensemble : des choix pédagogiques et les conditions de leur mise en œuvre	3
II. La première année de master MEEF – Mention 1 ^{er} degré (M1)	6
III. La seconde année de master MEEF – Mention 1 ^{er} degré (M2)	13

Editorial

Ce texte accompagne la maquette des deux années de master afin d'en fournir la logique et les conditions de mise en œuvre. Il doit servir de repère aux formateurs dans leurs choix pédagogiques et dans les échanges d'équipe, et aux étudiants dans leur parcours de formation. Il sert en outre de référence à l'appropriation de la formation par les nouveaux formateurs.

Il est le résultat du travail collectif des équipes de l'Inspé de l'université de Nantes au cours des années 2019-2021, et il est aménagé en fonction des retours de la mise en œuvre lors des Conseils de perfectionnement.

I. La logique d'ensemble : des choix pédagogiques et les conditions de leur mise en œuvre



La maquette est structurée selon les *orientations pédagogiques des formateurs* : elle n'est ni une simple liste de connaissances, ni une simple liste d'objectifs (de compétences visées).

Deux principes commandent ces orientations.

1/ Du fait du concours situé en M2, **la première année est une année de rupture**, elle vise à transformer le regard des étudiants sur l'Ecole, le métier et les savoirs (ils sont « à l'Ecole » depuis longtemps et ont donc des idées bien arrêtées sur tout cela), **la deuxième année d'approfondissement** leur permet de poursuivre la confrontation de ces nouveaux regards à la réalité des situations de stage (12 semaines) et de préparer au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE).

2/ Tout le long des deux années **les expériences vécues en stages** – 6 semaines d'observation et de pratique accompagnée en M1, 12 semaines soit en observation et pratique accompagnée, soit en responsabilité (étudiants contractuels) en M2 – doivent constituer le plus systématiquement possible le socle empirique des apports théoriques. Dans ce cadre il est prévu des heures de suivi individuel qui permettent d'envisager un tutorat entendu comme combinaison d'entretiens, d'écrits, de visites, et d'échanges collectifs.

UE1 : Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Aborder les principaux enjeux du métier **par le biais des débats et problèmes qu'ils suscitent**, et par la mise en relation de trois types de discours : de l'institution (Education nationale), des praticiens et de la recherche. Ces discours portent sur des objets centraux du métier et notamment ceux considérés comme indispensables (Ecole inclusive, laïcité... : voir contenus ci-après).

MODALITÉS

Des CM exposent les logiques de ces débats et problèmes, les différents points de vue que l'on peut porter sur eux ; des TD et TP les mettent au travail sur des exemples. L'enjeu spécifique des CM réside dans l'exposé de savoirs complexes et peu accessibles aux étudiants par des lectures, par le biais d'une structuration problématique (qui met en évidence les origines et logiques problématiques des savoirs visés).

CONTENUS

Ils sont repris par les intitulés des EC, c'est-à-dire le contexte d'exercice, le système éducatif, les valeurs de la République et l'éthique professionnelle, mais aussi des enjeux pédagogiques (EC 111 et 211 : liste non exhaustive : Ecole inclusive, numérique, laïcité, inégalités, éducations à/disciplines, savoirs/compétence/socle, différenciation...).

Ces contenus sont doublement structurés : selon l'EC (EC1 : la classe ; EC2 : la société et le métier ; EC3 : l'institution ; EC4 : les élèves) et selon la perspective disciplinaire du formateur (sociologie, psychologie, didactique, pédagogie...).

EN M2

Même orientation déclinée en CM ; des TP pensés comme un accompagnement de la mise en situation professionnelle des étudiants (avec des heures de suivi individuel pour une visite ou des entretiens individuels), il s'agit de mettre au travail les étudiants sur leurs expériences de stage, et d'autres TP servent à la préparation de l'entretien du CRPE.

NOTA

les responsables de formation Premier degré de chaque site s'assurent, en conformité avec le dossier d'accréditation, que les équipes de formateurs proposent collectivement suffisamment d'heures aux objets nécessaires que sont l'Ecole inclusive, la laïcité et l'égalité filles/garçons.

UE2 : Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Questionner les enjeux pédagogiques des situations de stage **par une approche didactique**, c'est-à-dire par l'appréhension des savoirs, capacités et attitudes enseignés en relation systématique avec les savoirs, capacités, attitude déjà-là des élèves, les activités pédagogiques des professeurs et les savoirs, capacités et attitudes de référence (soit les trois pôles du triangle didactique).

CONTENUS

Les principaux problèmes d'enseignement-apprentissage rencontrés par les débutants et les concepts didactiques pour les appréhender (ces contenus s'appuient sur des savoirs, capacités et attitudes à enseigner mais ces derniers ne sont pas les objets qui organisent les EC, sauf dans les heures dédiées exclusivement à la préparation des épreuves disciplinaires du CRPE, en M2). C'est également dans cette UE que l'on met au travail les enjeux de l'UE1 : différenciation, numérique, inégalités, développement cognitif des élèves, etc.

Les EC « dire, lire, écrire » et « compter, calculer, mesurer » sont pour moitié menés, respectivement, par les formateurs de didactique du français et des mathématiques, et pour moitié par des formateurs d'autres didactiques disciplinaires sur les questions de langages spécifiques aux disciplines. Ils peuvent être menés en co-animation.

EN M2

Cette UE prépare aux épreuves disciplinaires et didactiques du CRPE.

MODALITÉS

En lien avec les expériences de stage des étudiants (organisation des stages par cycle, par disciplines enseignées), en M1 (EC 125 et 225) et en M2 (EC 325 et 425) les heures sont divisées entre les domaines disciplinaires (hors maths et français), en M2 S3 (EC 325) il faut envisager de faire des groupes par domaine disciplinaire dans la perspective de l'épreuve écrite 3 du nouveau CRPE.

UE3 : Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Former **PAR la pratique** à l'analyse des situations professionnelles vécues en stage.
Voir l'encadré dédié à la recherche et au mémoire p. 11-12.

CONTENUS

Le stage est le lieu de la production des données, et les séminaires servent à transformer les problèmes professionnels en problèmes spécifiques aux cadres d'analyse par l'usage progressif des outils de ces cadres (concepts, démarches, savoirs établis). Les **concepts liés aux compétences professionnelles**, abordés dans les deux autres UE, sont ici **manipulés par les étudiants**, avec l'aide du formateur, sur des données issues des expériences de stage : l'UE **articule donc la pratique** de stage **et la théorie** des cadres. Ces derniers sont donc en eux-mêmes des objets d'apprentissage. Etant donné que le travail est ici très ciblé sur un objet, le formateur doit **guider ses étudiants vers des problèmes professionnels majeurs**.

MODALITÉS

Chaque étudiant s'inscrit en début d'année dans un séminaire de recherche et dans un séminaire d'analyse de l'activité selon les offres qui leur sont proposées sur chaque site en fonction des compétences des formateurs. Les heures TP indiquées dans la maquette représentent le double des heures effectives car les séminaires sont constitués de demi-TP, soit 9 étudiants. Ils sont complétés d'heures de suivi individuel. La recherche mène à une soutenance du mémoire en fin de semestre 2.

EN M2

En M2 il n'y a pas d'UE3, la recherche est intégrée à l'UE1 en tant que **recherche appliquée** et s'inscrit dans la suite de l'initiation à la recherche du M1 mais par l'usage systématique des concepts et démarches sur des problèmes rencontrés en stage. Le portfolio engagé en M1 et poursuivi en M2 servira de support. Il n'y a plus d'analyse de l'activité en M2, mais des heures de l'UE1 sont consacrées au suivi des mises en situations professionnelles.

II. La première année de master MEEF - Mention premier degré (M1)



LES 6 SEMAINES DE STAGE

6 semaines de stages d'observation et de pratique accompagnée sont organisées sous forme de stages massés. Il faut envisager deux cycles de stages différents (cycle 1 au S1, cycle 2 ou 3 en S2) et si possible à chaque semestre, une semaine initiale puis un temps de formation de quelques semaines, puis 2 semaines de stage.

Il est demandé aux DSDEN une organisation permettant la mise en stages des étudiants par cycle, sur au moins deux cycles dans l'année. Les responsables de sites veilleront donc à ce que les groupes TD soient des groupes de cycles. Il s'agit de favoriser le travail fondé expressément sur les expériences observées et vécues en stage dans chacun des EC.

La formation dans l'UE2 réclame que les étudiants observent et pratiquent dans les différents domaines disciplinaires au fil de leurs stages. Une coordination départementale est requise pour rendre effective cette condition de formation didactique, notamment en favorisant les stages sur une semaine complète plutôt que filés.

UE1 : aborder les principaux enjeux du métier par le biais des débats et problèmes qu'ils suscitent, et par la mise en relation de trois types de discours : institutionnel (Education nationale), des praticiens et de la recherche.

Pour rappel, la démarche qui structure cette UE1 consiste à aborder les principaux enjeux du métier par le biais des débats et problèmes qu'ils suscitent, et par la mise en relation de trois types de discours : de l'institution (Education nationale), des praticiens et de la recherche

EC 111/211

Ils sont à dominante pédagogique et transversale. Ils peuvent être menés par les formateurs des différentes Unités disciplinaires (PSE mais aussi dans les différentes didactiques notamment).

OBJECTIF GÉNÉRAL

Initier les étudiants de façon "générique" aux problématiques pédagogiques transversales à partir des connaissances académiques sur l'école, les sensibiliser à des concepts de référence en éducation.

PLUS PRÉCISÉMENT

- Sensibiliser à des thèmes éducatifs à partir de travaux en cours en matière de recherche, recherche-action, d'intervention ou de pratiques pédagogiques originales en sciences de l'éducation.
- Travailler sur la gestion de l'espace et du temps, du matériel de façon générique, les formes de travail et la différenciation pédagogique en classe (instrumentée ou non), l'autorité et la gestion de conflit, l'enseignement et l'évaluation par compétences, la docimologie, les outils du maître et de l'élève, etc.
- Scolarisation et accompagnement des élèves à Besoins Éducatifs Particuliers dans un paradigme d'école inclusive (handicap, diversité culturelle et linguistique, précocité...).
- Evolution et diversité des courants et approches pédagogiques.
- La collaboration avec des partenaires (ATSEM, AESH, intervenants...).
- L'émergence du concept de climat scolaire.
- La formation de la personne et du citoyen : approche pluri et transdisciplinaire.
- Culture numérique : enjeux généraux des usages du numérique en classe.

EC 112/212

Ils sont à dominante philosophique et sociologique.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Amener les étudiants à problématiser leur entrée dans le métier, à questionner, à remettre en question la doxa. D'un point de vue philosophique et/ou sociologique, faire réfléchir aux enjeux éducatifs généraux, au sens et aux finalités du système scolaire français (valeurs et laïcité, représentations diverses sur le métier d'enseignant). Le point de vue est essentiellement critique et problématique.

PLUS PRÉCISÉMENT

- Réflexion portant sur des questions d'actualité en éducation. Regard sur l'actualité en éducation. Regard sur l'actualité pédagogique.
- Grands repères en philosophie et sociologie de l'éducation.
- Construction sociale de l'enfance et de l'adolescence : approches historique et sociologique.
- Approches sociologiques des processus d'apprentissage, des savoirs scolaires.
- Sociologie de l'institution scolaire et de ses personnels.
- Relation école-famille.
- Ethique professionnelle.

EC 113/213

Cadre juridique et histoire

OBJECTIF GÉNÉRAL

Apporter aux étudiants les connaissances institutionnelles, réglementaires, juridiques, prescriptives, historiques et sociologiques. Connaître l'histoire et la structure du système scolaire français et le rôle des partenaires de l'EN. Connaître les lois et règlements régissant le système éducatif. Comprendre certains états de fait dans la structure du système éducatif actuel à partir d'une approche historique, politique et sociologique, mais d'un point de vue essentiellement normatif/positif.

PLUS PRÉCISÉMENT

- Vue d'ensemble du système scolaire et de la formation des enseignants. Aperçu socio-historique de son évolution.
- Approches comparatives des systèmes éducatifs.
- Structure et fonctionnement des écoles. Liaisons inter-cycles.
- Lois et règlements. Droits, rôles et obligations des intervenants scolaires. Laïcité : approches juridique, historique, sociologique, philosophique.
- Droits de l'enfant.
- École et vie d'établissement.
- Découvrir les programmes et le socle, les grands concepts qui le sous-tendent.
- Responsabilité professionnelle dans les usages du numérique.

EC 114/214

Dominante psychologique

Il s'agit d'apporter aux étudiants les éléments indispensables de psychologie du développement de l'enfant d'âge scolaire, du point de vue moteur, cognitif affectif et social.

EVALUATIONS CERTIFICATIVES (MCC) DE L'UE 1

Une étude de cas issue du stage, et appuyée sur le portfolio, peut mettre en relation au moins trois des éléments listés dans les EC de l'UE1.

Ou bien une même réalité scolaire observée en stage est travaillée, analysée à partir des trois entrées : institutionnelle, recherche, regard du praticien. Par exemple l'objet « cahier journal » : que font les praticiens ? que dit la recherche sur les écrits de préparation ? que disent les textes officiels ?

UE2 : Former au regard didactique dans les différents domaines disciplinaires

EN M1

Tous les domaines disciplinaires sont abordés sous un angle systématiquement didactique afin d'acculturer les étudiants à un regard didactique sur les situations d'enseignement : pour qu'ils n'abordent jamais les savoirs en jeu sans les relier aux activités pédagogiques et réciproquement, pour qu'ils se questionnent sur leur propre maîtrise des savoirs en jeu, pour qu'ils portent nécessairement attention aux productions des élèves en rapport avec ces savoirs, et pour qu'ils identifient les difficultés des élèves propres aux savoirs en tant qu'inscrits dans des domaines culturels spécifiques (disciplines, champs d'activité...).

LES EC

« dire, lire, écrire » et « compter, calculer, mesurer » sont pour moitié menés, respectivement, par les formateurs de didactique du français et des mathématiques, et pour moitié par des formateurs d'autres didactiques disciplinaires sur les questions de langages spécifiques aux disciplines. Ils peuvent être menés en co-animation. Alternance intégrative avec les stages

Ces EC en didactiques disciplinaires reposent quasi systématiquement sur les expériences observées et vécues en stages par les étudiants, qui sont dans un même cycle par semestre. Dans la perspective didactique rappelée ci-dessus, cela signifie que les données rapportées par les étudiants de leurs stages sont des supports pour décrire en détail les activités mises en œuvre, des savoirs manipulés, des productions des élèves et de la préparation de l'enseignant.

LES TD ET TP

sont donc organisés en fonction des dimensions des expériences de stage observées et vécues par les étudiants, mais aussi selon une liste de concepts didactiques établis par les équipes de formateurs et qui doivent être abordés au fil de l'année. Ce qui signifie que chaque formateur oriente peu à peu la production de données pertinentes pour les concepts au fur et à mesure des apprentissages des étudiants.

NUMÉRIQUE

La formation au numérique trouve place dans les approches didactiques de l'UE2. Les équipes de cette UE organisent donc par semestre cette formation pour en garantir l'effectivité.

EC 226 « DIDACTIQUE DE L'EMC DANS LES CLASSES ET L'ÉCOLE DE STAGE »

Cet EC est concentré en S2. Il peut être abordé selon différentes entrées disciplinaires (juridique, philosophique, sociologique, historique, etc.).

EVALUATIONS CERTIFICATIVES (MCC) DE L'UE 2

Chaque semestre, il s'agit de produire une note en didactique du français ou des mathématiques, et dans l'un des autres domaines de connaissance. Il s'agit d'organiser une répartition équitable de ces évaluations en termes de charge de correction.

Les évaluations doivent mettre en évidence la progression de la capacité des étudiants à mener une analyse didactique d'une situation d'enseignement dans le domaine disciplinaire en question.

OFFRES DE SÉMINAIRES D'INITIATION À LA RECHERCHE ET À L'ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Les équipes des sites construisent une offre de séminaires qui est présentée aux étudiants en début d'année de manière problématisée. Cette offre est communiquée très rapidement à la rentrée aux étudiants, par des documents synthétiques, dans le cadre de l'EC 133 (18HCM). Cet EC est, pour le reste, consacré à l'exposé des enjeux d'une formation par la pratique de recherche, par le biais de CM mettant en réflexion différentes disciplines et différents cadres théoriques de recherche en éducation, les problématiques principales qui les organisent, appuyés sur des illustrations.

- chaque étudiant s'inscrit dans un séminaire de recherche et dans un séminaire d'analyse de l'activité (dans la mesure du possible de l'offre selon les sites) ;
- si le séminaire de recherche est cadré par une didactique disciplinaire, le séminaire d'analyse de l'activité doit être, dans la mesure du possible selon les ressources des sites, dans un cadre transversal, et vice versa ;
- les séminaires proposés s'inscrivent dans le ou les domaines de compétence spécifiques des formateurs : il s'agit avant tout de former les étudiants à un regard spécifique sur les situations professionnelles.

LES DEUX APPROCHES

Les deux approches proposées simultanément aux étudiants dans cette UE aux premier et second semestre du master – l'initiation à la recherche et l'analyse de l'activité – bien que convergentes sur l'essentiel (cf. I : articulation objective de données et de concepts dans un cadre d'analyse explicite et lui-même objet d'apprentissage ; étude de situations relevant de problèmes professionnels fondamentaux) **se différencient par les aspects suivants :**

- le mémoire de recherche constitue un écrit long qui rend raison d'un cheminement dans la construction d'une problématique qui rend compte d'une cumulativité des connaissances produites et d'un processus de conceptualisation de l'étudiant, tandis que l'analyse de l'activité donne lieu à des écrits successifs comme autant d'études de cas.
- l'initiation à la recherche donne ainsi priorité à la construction d'outils conceptuels et à l'appropriation de démarches d'observation active des situations professionnelles, plutôt qu'à la production de solutions d'enseignement et d'éducation ; l'analyse de l'activité priorise en revanche la manipulation de concepts et de démarches en vue de comparer des solutions à des situations exemplaires.

ORGANISATION

- la formation par la pratique est collective, d'où l'organisation en séminaires (et non le suivi seulement individuel des étudiants) : EC 131/132 et 231/232 (rappel : l'organisation se fait en groupe de ½ TP, soit 9 étudiants)
- des heures de suivi individuel sont cependant nécessaires (EC « suivi recherche » et « suivi stage ») ; elles servent au suivi des écrits des étudiants au fil de l'année par des lectures et commentaires (suivis individuellement ou en binômes) et peuvent conduire l'un des formateurs à effectuer une visite de stage.

EVALUATIONS CERTIFICATIVES (MCC) DE L'UE 3

Pour chacun des deux semestres, une note de recherche et une note d'analyse de l'activité sont à produire. **Le mémoire est soutenu en fin de deuxième semestre.**

L'évaluation de la formation par l'analyse de l'activité cadrée se fait sur la base d'un portfolio qui lui aussi se constitue progressivement et en relation avec les évaluations formatives du formateur.

REPÈRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RECHERCHE : MÉMOIRE ET SOUTENANCE

FORME ET ORGANISATION

- Le mémoire est réalisé au cours de la première année de master du fait du poids des stages et de la préparation au concours en deuxième année. Il est soutenu en fin de première année. Il est prolongé en M2 par la pratique d'une recherche appliquée si possible dans le prolongement de la recherche menée en M1 et portant sur les expériences de stage.

- La taille indicative du mémoire est d'environ 40 pages de texte (ou 60 000 signes espaces comprises), hors bibliographie et annexes. Il doit comporter en outre une bibliographie précise et standardisée (renvois dans le texte entre parenthèse (auteur, année, page) et bibliographie finale harmonisée et détaillée : voir par exemple les recommandations de la Revue française de pédagogie : <https://journals.openedition.org/rfp/4286#tocto1n3>), une table des matières et une quatrième de couverture comportant un résumé et des mots-clés en français et dans une autre langue. Un modèle formaté pour faciliter le travail des étudiants peut être proposé.

- Le travail de recherche et le mémoire qui en découle peuvent être produits individuellement ou par deux ; dans ce dernier cas, il est nécessaire que l'écrit comme la soutenance permettent une évaluation individuelle, et que leur taille et durée soit environ une fois et demie supérieures à la norme individuelle.

CADRAGE

« Art. 18. – Dans le cadre du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique. Ce mémoire peut prendre appui sur son expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier. Il fait l'objet d'une soutenance. » (arrêté du 24 juillet 2020, JO du 6 août 2020).

- L'EC « recherche » est **organisée en séminaires** car la recherche est une activité collective et non un seul face-à-face entre un étudiant et son directeur. Leur rapport en séminaire est établi de chercheur autonome (directeur) à chercheurs dirigés (étudiants), plutôt que professeur/étudiant. Ils travaillent collectivement et principalement sur des données produites pour l'occasion et non préparées et pré-analysées par le directeur. En cela il s'agit d'une **formation par la pratique de l'analyse de situations éducatives et d'enseignement**, dans un champ qu'il maîtrise théoriquement et pratiquement.

- Un **champ de recherche** renvoie pour ce master à une discipline de recherche. Il est constitué de recherches de

références, de concepts et de types de méthodes. Il peut ou non se décliner en un cadre théorique plus précis que la discipline elle-même. Faire entrer les étudiants dans la discipline de recherche est un des objectifs principaux de l'UE3.

- Le mémoire **porte de préférence sur les expériences vécues en stage** (pratique de l'étudiant et des élèves, mais aussi observation du maître d'accueil ou d'un autre étudiant intervenant auprès des mêmes élèves ; la pratique s'entend non seulement en classe avec les élèves mais également dans le travail de préparation, dans les relations avec les parents, et d'autres partenaires).

- Dans le cadre de l'année de M1 définie comme une année de rupture par rapport aux représentations de l'éducation et de l'enseignement scolaire des étudiants, et dans le cadre de la formation comme systématiquement référée à la pratique de stage, une **démarche inductive** peut être recommandée. Celle-ci peut favoriser la mise en question des idées des étudiants par la production de données, pour déboucher sur des lectures pertinentes par rapport au problème d'analyse en construction.

SOUTENANCE

- Le directeur de mémoire décide de la soutenabilité de l'écrit produit et en informe régulièrement l'étudiant ; cependant un étudiant peut demander à soutenir avant la fin de l'année universitaire.

- La commission de soutenance est composée d'au moins deux personnes, dans la mesure du possible d'au moins un enseignant-chercheur.

- Elle se déroule en quatre temps : une présentation par l'étudiant de sa recherche (qui n'est pas un résumé de son mémoire, mais peut pointer des points forts de celui-ci et les enjeux dans sa formation ; 10 à 15 min.), un temps d'échange (20 à 30 min), une délibération des membres de la commission en l'absence de l'étudiant, puis d'un retour oral immédiat à l'étudiant des résultats de cette délibération (avec la proposition de note que la commission fera au jury du master).

- En cas de travail de recherche mené à deux, la soutenance est collective mais allongée pour permettre à chacun des deux étudiants d'avoir une part de présentation et d'échange avec la commission. De même, l'écrit identifie les parties collectives et celles qui auraient été écrites par l'un ou l'autre des étudiants. Une note est donnée à chacun des deux étudiants.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- production de données empiriques en lien avec le questionnement développé, et selon une méthodologie explicite et critique ;
- appropriation de textes théoriques qui participent à la construction de la problématique ;
- développement d'une problématique entendue comme le dépassement des questions et réponses (hypothèses) de départ (issues de conceptions de l'étudiant), par confrontation avec les données et les lectures ;
- inscription de cette problématique dans la discipline de recherche du séminaire ;
- mise en relation effective des éléments empiriques et théoriques (plutôt que juxtaposition), et notamment usage de concepts propres à la discipline de recherche sur les données ;
- dépassement d'une perspective de vérification d'hypothèses en direction d'un affinement (approfondissement et précision) des hypothèses ;
- mise en évidence d'un cheminement problématique qui rend compte des éléments précédents, jusqu'à la présentation de résultats sous forme de conditions de possibilité, d'impossibilités et de nouvelles hypothèses ;
- qualité de l'expression écrite et orale.

Ces critères s'appliquent pour la commission de soutenance, mais aussi tout le long de l'année par les évaluations formatives qui constituent une partie essentielle des échanges (oraux, écrits) en séminaires et entre les séminaires. Une évaluation certifie une avancée dans ces critères en fin de premier semestre. Lors de la soutenance l'écrit et l'oral sont tous deux pris en compte

ECHELLE DE NOTES

Le mémoire donne lieu à une note à chaque semestre du M1 et chaque semestre donne droit à 10 ects. En S2, le mémoire est soutenu oralement. Une note inférieure à 8 dans l'EC recherche n'est pas compensable. L'ensemble de l'échelle de note de 0 à 20 peut être utilisé pour rendre compte des performances réalisées pour l'écrit et la soutenance.

III. La seconde année de master MEEF - Mention premier degré (M2)



LES 12 SEMAINES DE STAGE

Elles s'effectuent soit sous forme d'observation et de pratique accompagnée, soit en responsabilité (étudiants dits « alternants » sous contrat avec l'employeur) ;

En alternance : un tuteur est officiellement désigné parmi les formateurs de l'Inspé pour suivre, en parallèle avec un tuteur de l'employeur (maitre d'apprentissage), chacun des alternants.

En stage d'observation et pratique accompagnée, un tuteur accompagnera également ces étudiants au fil de l'année selon des modalités multiples possibles (entretien, visite, etc.).

UE1 : Accompagnement et analyse des situations de stage

EC1 : accompagnement des situations de stage

Les heures TP (18 en S3 et 8 en S4) servent à accompagner les étudiants dans leur stage, y compris sous l'angle du tutorat, en parallèle avec le tuteur de terrain pour les stages alternants contractuels. Le suivi en question se fait en partie collectivement sous forme d'analyse de pratiques.

Le 8 HCM en S3 servent essentiellement à une reprise théorique des enjeux problématiques du métier travaillés en M1 dans l'UE1, et à leur approfondissement. Elles sont donc construites à partir des éléments effectivement travaillés dans les UE1 et 2 en M1.

L'enjeu spécifique des CM réside dans l'exposé de savoirs complexes et peu accessibles aux étudiants par des lectures, par le biais d'une structuration problématisante (qui met en évidence les origines et logiques problématiques des savoirs visés).

EC2 : recherche appliquée aux situations de stage

Cet EC offre une forme « appliquée » de la recherche, dans le sens d'une mise en application du cadre (concepts, démarches et contenus) travaillé en M1 sur les situations de stage de la deuxième année. Le mémoire ayant été soutenu en fin de M1, il constitue un document de référence théorique et d'exemples d'analyses pour mener de nouvelles analyses du même type. L'objectif est de conforter la maîtrise pratique de ces analyses cadrées par une discipline de recherche (didactique disciplinaire, sociologie, etc.).

L'organisation se fait en groupe de ½ TP, soit 9 étudiants. Le travail s'appuie sur un portfolio qui contient une série d'analyses nécessairement cadrées articulant des données produites en stage et des concepts spécifiques au cadre en question. Contrairement au M1, cet écrit ne conduit pas à une soutenance.

Si la recherche en M1 s'est effectuée dans le cadre d'une didactique disciplinaire, elle peut se poursuivre en M2 dans une autre didactique disciplinaire.

EC3 : valeur éthique, sens et finalités de l'école : enjeux pratiques et projet professionnel

Cet EC prépare spécifiquement à l'épreuve orale du CRPE (entretien avec le jury).

UE2 : Maitrise des savoirs à enseigner et de leurs didactiques

Cette UE prépare aux épreuves disciplinaires et didactiques du CRPE avec une focalisation sur le domaine disciplinaire choisi par les étudiants pour l'épreuve écrite 3. Dans la logique de l'UE2 du M1, la réflexion didactique sert à l'appréhension des savoirs disciplinaires selon l'idée qu'enseigner est la meilleure façon d'apprendre.

EC 321/421 et EC 322/422 (les 6 HTP) : français

Ils sont consacrés à la préparation des épreuves du CRPE (épreuve 1 écrite et « leçon » orale) qui portent sur le français et son enseignement. Les 6 HTD des EC 322/422 sont affectées à la didactique des langues vivantes à chaque semestre.

EC 323/423 et EC 324/424 (les 6 HTP) : mathématiques

Ils sont consacrés à la préparation des épreuves du CRPE (épreuve 2 écrite et « leçon » orale) qui portent sur les mathématiques et leur enseignement. Les 6 HTD sont affectées à la didactique de l'EPS à chaque semestre.

EC 325/425 : polyvalence et autres disciplines enseignées

Les étudiants choisissent un domaine correspondant à leur anticipation de l'épreuve écrite 3 du CRPE (sciences et technologie, histoire-géographie EMC ou arts). En S4 10h supplémentaires sont affectées à la didactique de l'EPS (en vue de la préparation de l'épreuve orale correspondante).

